

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2130

Attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'Association pour le Développement du Roller, du Skate et du Bmx (ADRSB), pour l'organisation de divers événements

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2130 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU ROLLER, DU SKATE ET DU BMX (ADRSB), POUR L'ORGANISATION DE DIVERS EVENEMENTS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la gestion du « Skatepark de Lyon » est assurée par l'Association pour le Développement du Roller, du Skateboard et du BMX (ADRSB), association créée le 8 juin 2000, située 24 allée Pierre de Coubertin à Lyon 7^e.

L'Association ADRSB a pour mission d'administrer ce bâtiment mis à sa disposition par convention en vue d'assurer la promotion et le développement du Roller, du Skateboard et du BMX.

L'Association ADRSB qui ne bénéficie pas d'une subvention annuelle de fonctionnement, a pour objet :

- d'assurer la gestion, le contrôle et le développement du « Skatepark de Lyon » ;
- de développer au sein de cet établissement toute manifestation, compétition, animation propre à en renforcer le rayonnement et la pérennité ;
- d'œuvrer à la promotion, au développement et à la pratique du Roller, du Skateboard et du BMX ;
- de jouer un rôle de conseil et de soutien auprès des services publics dans leurs projets de développement de « Skatepark ».

L'Association ADRSB :

- souhaite pouvoir organiser des compétitions de rayonnement national dans chaque discipline (roller, skate, BMX, trottinette) ; ainsi, 4 compétitions nationales sont déjà prévues, dont « Lyon Roller Open » qui a eu lieu le 26 mars 2016, les autres sont en attente de programmation pour la fin d'année ;
- a mis en place une série d'animations et de compétitions sportives de plus petite envergure, tout au long de l'année, dont l'objectif est de dynamiser les différentes disciplines du Skatepark de Lyon et de mobiliser les adhérents de l'association autour de leur pratique. Trois animations locales sont prévues dans ce cadre pour 2016, dont « Best Line Contest » qui s'est déroulée le 3 mars 2016.

L'Association ADRSB a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 4 000 € sur la base d'un budget prévisionnel de 13 400 €, identique à celui présenté pour 2015.

En raison de l'intérêt que présentent ces différentes manifestations pour la promotion de ces disciplines sportives à Lyon, je vous propose qu'une subvention de 1 500 € soit allouée à l'Association ADRSB.

En 2015, l'Association ADRSB a perçu une subvention de 1 500 € de la Ville de Lyon pour l'organisation de compétitions et de différentes animations au « Skatepark de Lyon ».

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 1 500 € est allouée à l'Association «Développement Roller Skate BMX» pour l'organisation de compétitions et d'animations au « Skatepark de Lyon".

2- La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT